

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique forestière Question écrite n° 56792

Texte de la question

M. Alfred Trassy-Paillogues appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité sur les inquiétudes des propriétaires forestiers suite à la diminution du budget alloué à la forêt pour l'année 2005. Il semblerait en effet que celui-ci soit revenu au niveau d'avant les tempêtes de 1999, alors que les nombreuses aides promises par les pouvoirs publics n'ont apparemment pas encore été allouées dans leur totalité. La forêt privée est particulièrement lésée par cette baisse des fonds publics, d'autant que l'État s'était engagé à financer la reconstruction des sites sinistrés pendant dix ans. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend adopter pour remédier à la désillusion des propriétaires et professionnels concernés.

Texte de la réponse

En 2005, malgré un contexte budgétaire contraint, le montant des crédits destinés à la reconstitution des forêts sinistrées par les tempêtes de décembre 1999 sera maintenu à hauteur du montant délégué en 2004, soit environ 75 millions d'euros, en incluant le cofinancement européen. Le vaste chantier de la reconstitution des peuplements sinistrés est une des premières priorités du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Le plan décennal, annoncé en 2000, sera mené à son terme et les engagements de l'État seront honorés. Sur la période 2000-2004, les dotations affectées à ce plan se sont élevées à un total d'environ 585 millions d'euros, à rapprocher des 915 millions d'euros prévus sur la période 2000-2009.

Données clés

Auteur: M. Alfred Trassy-Paillogues

Circonscription: Seine-Maritime (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 56792

Rubrique: Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche **Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 912 Réponse publiée le : 12 avril 2005, page 3723